

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01876

Numéro SIREN : 503 519 936

Nom ou dénomination : MATYS

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/051431

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/051431**
n°de gestion : **2008B01876**
n°SIREN : **503 519 936 RCS Lyon**

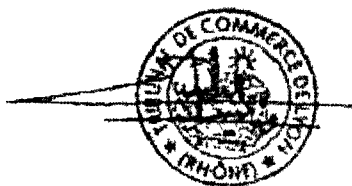
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 29/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

MATYS - Société à responsabilité limitée
61 avenue de la République 69200 Venissieux -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4968565



N° 10956*19

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

①

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

51631

Désignation de l'entreprise MATYS

Adresse de l'entreprise 61 Avenue de la République STATION SERVICE 69200 VENISSIEUX

Néant ☐ *

Numéro SIRET* 5 0 3 5 1 9 9 3 6 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/03/2017 Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012				
	{ Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	6 159	030	6 159			
	Immobilisations financières * (1)	040	50	042		50		
	Total I (5)	044	6 209	048	6 159	50		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060	13 882	062		13 882		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068		070				
	{ Autres* (3)	072	2 212	074		2 212		
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	39 040	086		39 040		
	Charges constatées d'avance *	092	1 462	094		1 462		
	Total II	096	56 596	098		56 596		
Total général (I + II)		110	62 805	112	6 159	56 646		
PASSIF						Exercice N NET 1		
Capital social ou individuel *						120	7 622	
Ecart de réévaluation						124		
Réserve légale						126		
Réserves réglementées *						130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)						132		
Report à nouveau						134	-16 768	
Résultat de l'exercice						136	-616	
Provisions réglementées						140		
Total I						142	-9 763	
Provisions pour risques et charges						154		
Total II						156	15	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						166	5 871
	Fournisseurs et comptes rattachés *						172	60 522
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 470)						174	
	Produits constatés d'avance						176	66 408
Total III						180	56 646	
Total général (I + II + III)						182		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MATYS

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

Exercice N clos le
31/03/2017

		de l'IR		018		31/03/2017				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210	109 225			
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires			214				
		services *				218	144 618			
						222				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					224				
	Production immobilisée*					226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues					230	2 849			
	Autres produits					232	256 692			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					234	67 377			
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					236	1 473			
	Variation de stock (marchandises)*					238				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					240				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					242	57 900			
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)					244	5 588			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 903)					250	84 169			
	Rémunérations du personnel*					252	33 110			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					254				
	Dotations aux amortissements*					256				
	Dotations aux provisions					262	853			
	Autres charges {									
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	1 166					
Total des charges d'exploitation (II)					264	250 470				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	6 222			
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)		294	339			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	6 500			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306				
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	-616			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312		314	616			
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies et octies A)	987						
Dédutions	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989						
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990						
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344					
	Créance due au report en arrière du déficit			346						
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	2 667			
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S seulement)			356						
	Déficits antérieurs reportables *									
	dont imputés sur le résultat									
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					360					
		Bénéfice col 1 Déficit col 2		370		372	2 667			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

MATYS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622 Euros
Siège social : 61 Avenue de la République
STATION SERVICE BP
VENISSIEUX (69200)

503 519 936 R.C.S. LYON

EXERCICE CLOS LE 31/03/2017

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 Septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice, s'élevant à -616,36 euros, en totalité au compte "Report à nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

